

Georges Bouville

Situations

In: Genèses, 16, 1994. pp. 133-141.

Citer ce document / Cite this document :

Bouville Georges. Situations. In: Genèses, 16, 1994. pp. 133-141.

doi: 10.3406/genes.1994.1253

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1994_num_16_1_1253



Situations¹

Georges Bouville





1. Ces photographies ont été prises par un ami de longue date de ma famille. Qu'il soit remercié de me les avoir communiquées. C'est évidemment parce que je connais certains des protagonistes de la scène, manière de dire que je leur fus et que je leur suis encore socialement proche, que j'ai choisi de me retrancher derrière l'anonymat d'un pseudonyme au demeurant assez lisible. Les conditions de réception du «document» tout comme la forme d'écriture et, par-delà, le statut même du texte supposent plusieurs précisions. En dehors du lieu, ces photographies n'ont fait l'objet d'aucun commentaire de la part du photographe : cet écrit ne raconte donc rien : ni compte-rendu, ni témoignage. C'est en fait une tentative d'explicitation des écarts et des rapports sociaux objectivement présents dans la situation, tentative d'explicitation armée d'une théorie de la domination. On pourrait, pourquoi pas, invoquer l'exemple d'E. Goffman dans «La Ritualisation de la féminité» (Actes de la recherche en sciences sociales, 14/1977) ou P. Bourdieu, dans La Distinction, (voir les illustrations, sous la rubrique «Le physique de l'emploi»). Si l'interaction prête parfois à sourire, le contentement social d'un côté, l'illusion politique de l'autre ne sont pas en soi choses drôlatiques.

a végétation, les tuiles d'un petit toit, le «rosé» de Provence au fond des verres, tout indique que ces photographies ont été prises dans un restaurant du Midi de la France. Derrière les trois personnages qui occupent le centre de l'espace, il y a une autre table autour de laquelle sont assis un vieux monsieur, une personne dont on ne voit pas le visage (la femme du monsieur ?) et une adolescente (leur petite fille ?). Ce sont deux clichés d'un repas de famille, d'une famille dont nombre de signes attestent l'appartenance aux classes supérieures, et plus particulièrement à la bourgeoisie économique. L'homme entre deux âges porte cravate. Sans être exceptionnels, les bijoux de la femme, bague de pierres précieuses, montre-bracelet d'argent ou de platine, perles en boucle d'oreilles, broche au revers du chemisier de soie, constituent des signes distinctifs de richesse; sur la doublure de sa veste, accrochée au dossier de la chaise sur laquelle elle est assise, on peut lire l'étiquette d'une «bonne» maison de confection parisienne : « Fouks». Le personnage du fond, à grosses lunettes de soleil, fume un de ces cigares longs et minces qu'on appelle pantanella; il a remplacé la cravate par un foulard, plus sportswear ; à son poignet gauche brille une gourmette en or et une lourde chevalière orne l'annulaire de sa main droite. Le respect des règles vestimentaires de la bourgeoisie en représentation, costume-cravate pour l'homme, tailleur-chemisier pour la femme, formes intangibles qui ont arrêté le temps, rend délicat la datation de ces photographies, même si la forme du col de la veste du plus jeune, variation de la mode Beatles, évoque les années soixante. A première vue, ces photographies doivent dater de la fin des années soixante ou du début des années soixante-dix.

C'est là une bourgeoisie aisée, mais à l'évidence lui font défaut certains attributs et sans doute certaines propriétés, discrétion, distinction, traditionnellement associées à la repré-



sentation commune de la haute bourgeoisie: la cravate de lainage d'un écossais bleu-blancrouge, les couleurs des vêtements du plus jeune (chemise rose, veste bleu pastel) déclassent objectivement le groupe vers le bas, tout comme les chapeaux de paille qui les protègent d'un soleil voilé, dont le rayonnement n'apparaît pas tel à ce moment de la journée qu'il rende incommode le port d'une veste ou d'un blouson comme celui que porte l'homme attablé à l'arrière plan.

Ces chapeaux, leur appartiennent-ils? Leur ont-ils été prêté par le propriétaire du restaurant? C'est sans doute lui qui les a proposés à la famille puisqu'elle déjeunait «dehors», «en terrasse». L'hypothèse est vraisemblable car sur le sommet de celui que porte la femme sont dessinées deux lettres en relief: Co. Or, il est rare, même dans le Midi de la France, de trouver un chapeau de paille décoré de son prénom. Ces



chapeaux font «vacances», attestent d'un arrêt dans la trame des activités sérieuses, professionnelles; ils témoignent d'un temps entre parenthèses, mieux, d'une parenthèse dans la parenthèse, d'une fête. En même temps, par leur côté «bourgeoisie en goguette», bourgeoisie qui s'encanaille, ils signent la disqualification sociale de ceux qui les arborent.

En cette fin de repas, la chaleur est tombée, le soleil s'est caché derrière une nappe nuageuse; plus rien, semble-t-il, n'en justifie encore l'usage. A supposer, ce qui n'est pas évident, que les deux personnages centraux aient ressenti une vague impression de ridicule, ils ont accepté le jeu de la vulgarité (mesurée à l'aune de la hiérarchie des légitimités sociales) et le risque de dévalorisation qui lui est lié. Certes, on pourrait objecter que cet appendice n'est pas totalement illégitime puisque conforme aux usages du lieu, sa «marque» en quelque sorte,

qu'il s'agit là d' une convention «amusante», un peu comme le chapeau tyrolien en Autriche, de gondolier à Venise ou de cow-boy au Texas. Mais cette habitude incite alors à suspecter l'élégance de la «maison» et la distinction de sa clientèle. Bref, il y a chapeau et chapeau, et tous les chapeaux ne sont pas égaux. Comme il y a l'art et la manière de porter la toilette ou la coiffure: objectivement, celle-ci n'est pas la bonne, la plus «distinguée». A cette heure, cette présentation de soi s'expliquerait donc par la condition de félicité qu'éprouveraient les acteurs. Comme si l'écart à la norme sociale était gommé par la conviction que tout cela n'avait pas vraiment d'importance, que le déguisement était permis par cette situation d'entre-deux que sont les vacances, et par le plaisir d'être là, dans ce lieu-ci, entre amis ou en famille, en somme par la conviction et le contentement d'avoir le droit d'y être, de s'y montrer comme

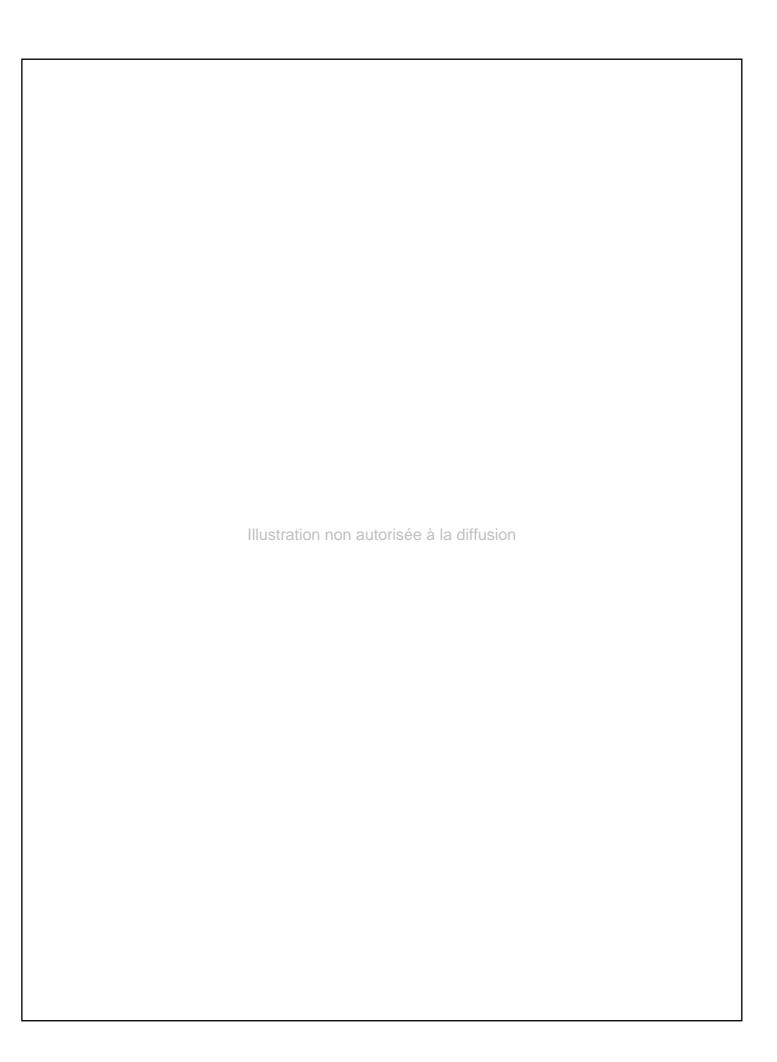
«ça», «décontracté», de se moquer du «qu'en dira-t-on», et même pourquoi pas, de défier le jugement du regard des autres, et, pour le prouver et se le prouver, de laisser imprimer sur la pellicule photographique une image des «coulisses» de sa personne.

On ne comprend pas très bien la logique du cadrage. Normalement, dans un repas de trois ou quatre «têtes», les convives se distribuent de chaque côté de la table, par paire s'ils sont quatre. On peut présumer que le repas rassemblait au moins cinq ou six personnes. C'est donc qu' il manque un participant, peut-être deux, sans compter le photographe, sur cette image supposée perpétuer le souvenir d'une fête. On pourrait imputer ce fâcheux résultat à la maladresse de l'opérateur. Celui-ci se serait trompé malgré les conseils prodigués. A moins que le sacrifice d'une partie de la famille ait été délibéré, et que l'objet du photographe ait été ailleurs, que son objectif, dans tous les sens du mot, ait visé au delà de la table familiale. Et c'est en effet bien de cela qu'il s'agit. Car ce qui intéressait le reporter amateur, ce sont évidemment les personnages de la seconde table dans lesquelles on a reconnu Jean-Paul Sartre derrière ses lunettes, Simone de Beauvoir et son légendaire turban, et «Sylvie», la fille adoptive, habitués de Saint-Paul-de-Vence et de la Colombe d'Or2. C'est d'ailleurs grâce à «Sylvie» que nous pouvons dater avec certitude ces deux photographies, par France-Soir (dont on distingue clairement le bandeau du titre) qu'elle est en train de lire : « BRUAY, C'EST...L'ASSASSIN DE...» (Brigitte Dewevre). Nous sommes donc en 1972, en avril ou en mai, peut être même en juillet ou en août, mais à cette date Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir sont généralement en Italie.

En réalité, la scène est plus tardive. Si l'on regarde à la loupe la première page de France-Soir, on découvre en sous-titre « Un garçon de 17 ans s'accuse de...». La tache sombre s'avère



2. Simone de Beauvoir, La Cérémonie des adieux, Gallimard, 1987. « Le premier soir nous avons été étonnés par de grandes illiminations sur la colline qui faisait face à Saint Paul : c'étaient des serres que la nuit on éclairait violemment à la lumière électrique.», p. 29.



une reproduction du jeune «meurtrier». En fait, il s'agit de l'édition du vendredi 20 avril 1973³. La photographie a été prise ce jour là ou le lendemain: samedi, c'est un bon jour pour aller au restaurant. On comprend alors non seulement la disparition d'une partie des convives, mais aussi l'attitude des présents, en attente, pas véritablement concernés par une action qui se rapporte à un autre, et en même temps attentifs au «coup» qui se fait, qu'ils font à Jean-Paul Sartre, de le «prendre» sans qu'il s'en aperçoive. Ce coup masqué, calculé, le coup de la «caméra invisible», qui semble amuser l'homme à la moustache grisonnante, est évidemment destiné à passer outre le refus probable de Sartre. Celui-ci pourrait manifester (à juste titre) son mécontentement, situation gênante pour tout le monde, pour le photographe qui aurait loupé son coup, qui serait obligé de s'excuser, bref de perdre la face, et dégradante pour toute la famille, remise à sa place, socialement sanctionnée. Plus profondément, on déchiffre dans ces deux photographies un fragment de l'espace des positions sociales et, corrélativement, l'exposé de quelques règles du code de conduite de la bourgeoise et des classes moyennes : il est interdit de «fixer» ses voisins de table ou d'écouter leurs conversations; il faut respecter l'intimité des autres, règle que précisément transgresse à couvert l'opérateur. Il est impoli (disqualifiant) de montrer à un étranger, même si il est célèbre, qu'on l'a reconnu et qu'on s'intéresse à lui : ce serait avouer sa badauderie, sa grossièreté et par là son infériorité sociale. En l'occurrence, cet étranger n'est pas n'importe qui, c'est un intellectuel, et pas n'importe lequel, Jean-Paul Sartre en personne, en chair et en os, que tout oppose et sépare du groupe social auquel appartient le photographe et ses amis sauf précisément la proximité spatiale, étonnante, et même si improbable, si extraordinaire, aux yeux de celui qui prend la photo qu'il veut en conserver une image, un «souvenir».

Ce qu'avoue son acte, c'est d'abord une impossibilité sociale, l'absence de titre qui



3. Le portrait du meurtrier par France-Soir (20/04/1973): « C'était l'idiot du village... ivrogne... ce frêle adolescent, aux lèvres épaisses, au regard sournois, toujours entre deux «demis», l'élocution pâteuse et la démarche souvent hésitante» (p. 2). Après avoir quitté B. Dewevre, il avait vu «un homme gros et chauve au volant d'une voiture blanche». Description évidente du notaire Leroy à bord de sa 504 (p. 2). France-Soir n'oublie pas de souligner que Jean-Pierre était un «membre actif du Comité pour la Justice et la Vérité», et qu'il avait participé quelques jours auparavant à une délégation reçue par le maire de Bruay-en-Artois.

l'autorise à adresser la parole à Jean-Paul Sartre, à venir le saluer, et donc en premier lieu une distance et un manque, une différence négative. En un sens, c'est à défaut de pouvoir parler qu'on photographie. Il témoigne ensuite de l'impossibilité «morale» d'agir en face, à découvert. Car photographier un homme qu'on ne connaît pas, dont l'activité ne suppose pas de se laisser photographier comme un «acteur», une «vedette» de cinéma ou du sport, c'est porter atteinte à l'intégrité de la personne humaine : Jean-Paul Sartre n'est pas un animal de cirque, mais un homme de pensée et la pensée faite homme. D'un côté, cette photographie de Sartre est un hommage, un acte de déférence. Mais cette prise est aussi emprise, révolte égalitaire d'une certaine bourgeoisie contre la prétention des intellectuels. Car elle permet au photographe de prendre sa revanche sur le «grand» homme et les «grandes» pensées. Ce que cet geste réalise, dans une inconscience pratique qui se dévoilera dans les commentaires ultérieurs, c'est une opération double de valorisation, «d'agrandissement» pourrait-on dire, du petit groupe - «nous avons déjeuné à...; d'ailleurs, nous étions à côté de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir» -, et parallèlement d'abaissement social de J.-P. Sartre - «après tout, c'est un homme comme nous» - et de dénonciation politique - « Il a beau être à gauche, faire des grands discours sur la Révolution, il va dans les endroits chic ; il peut prêcher la justice, il fréquente les restaurants chers ; comme nous, il a de l'argent, et il le dépense pour son plaisir à lui, pas pour les pauvres», selon l'équation ouvriers = pauvres. De ce point de vue, la photographie pourrait servir d'illustration à un dictionnaire de l'ethos de la moyenne bourgeoisie économique, ou, pourquoi pas, au Dictionnaire des idées reçues de Flaubert.

Avant l'arrivée du bienfaisant tilleulmenthe, on ne sait trop de quoi notre famille a discuté : des élections législatives des 4 et 11 mars 1973 ? Du repas ? Des manifestations étudiantes et lycéennes du début du mois ? De

Sartre? De la mort de Picasso et de son fabuleux héritage (09/04/1973)? De la formation du 3e Gouvernement Messmer (03/04/1973)? Mais, en revanche, on connaît l'objet de la discussion entre Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et «Sylvie»: Bruay-en-Artois, et le meurtre, commis le 5 avril 1972, d'une adolescente de 16 ans, fille de mineur, qui avait tenu la France en haleine après l'inculpation du notaire de la ville, Pierre Leroy. Ce meurtre a trouvé très vite un sens grâce au schème de la lutte des classes. Localement, des manifestations ont eu lieu contre le notaire - France Soir titre le 8 mai 1972 : Bruay en colère - et contre sa «fiancée» (selon France-Soir), la «Mayeur», «la châtelaine» (La Cause du Peuple); mais aussi dans «l'opinion publique», parce des «gens simples», des «ouvriers» avaient souffert par la faute d'un «gros», d'un notable local, membre du Rotaryclub, «dur en affaires, timide avec les femmes» (France Soir, 18 avril 1972). Doublé d'un feuilleton judiciaire à rebondissements dans lequel un «petit juge» de Béthune, le juge Pascal, « personnage de Giono perdu dans les brumes de Simenon» (France Soir, 20/04/1973) s'oppose à l'institution judiciaire, l'affaire de Bruay, à la « une» de la presse nationale pendant près de six mois, a passionné l'opinion parce que les journaux ont passionné l'affaire. Sur un terrain social propice, les militants de la Gauche prolétarienne ont fait une «cause» d'un crime qui leur paraissait paradigmatique des rapports entre la bourgeoisie et le peuple : le notaire était a priori coupable parce que «bourgeois». C'est à eux qu'on doit l'affiche (qualifiée de «plaque commémorative» par La Cause du Peuple) déposée sur les lieux du crime le 1^{er} Mai et reproduite sans commentaire dans l'édition de France Soir du 4 mai : «A cet endroit, Brigitte Dewevre, fille de mineur a été assassiné par la bourgeoisie de Bruay.»

La «couverture» par La Cause du Peuple commence dès la mi-avril : «Bruay : et maintenant, ils massacrent nos enfants !». «Le crime de Bruay : il n'y a qu'un bourgeois pour avoir

 $\triangleright \triangleright \triangleright$

4. Ces phrases ne comportent pas de guillemets.

5. La Cause du Peuple, n° 24, 17 mai 1972; H. Hamon, P. Rotman, Génération, Seuil, 1990, vol. 2, pp. 428 et suiv. L'article de Sartre s'accompagne d'une réponse de la rédaction (Benny Levy) : «Nous avons toujours soutenu qu'il ne fallait pas avoir un point de vue extérieur au point de vue des masses. C'est arbitraire, c'est faux de distinguer aujourd'hui entre bourgeoisie et bande à Leroy. Les intellectuels, à travers leurs luttes, ont élaboré des idées sur la justice populaire. La classe ouvrière prend aujourd'hui la parole sur la justice. Elle exprime ses idées. Il faut unifier ces idées, unir ces deux forces. Pour nous, cela suppose d'abord d'adopter le point de vue des masses ouvrières, de s'y fondre. Par là, la haine de classe est créatrice. C'est le point de départ nécessaire» (n° 24, 17 mai 1972). Texte qui n'est pas sans rappeler la Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel de K. Marx (1844), et, quoiqu'il en ait, maintient le rapport entre intellectuels et peuple, lettrés et illettrés.

6. Simone de Beauvoir, *La Cérémonie des adieux, op. cit.*, p. 73.

7. Id., p. 81.

fait ça.» C'est la conviction des ouvriers de Bruay qui font leur enquête et surveillent la bourgeoisie pour que la vérité éclate... La vie cochonne des bourgeois étalée au grand jour, ce n'est pas le problème principal. Ils la devinent, ils la sentent; elles puent trop par ailleurs ces mœurs bourgeoises; ces ballets infects, ces orgies, les mineurs n'aiment pas en causer, c'est déjà une honte que ça existe. Qui, à Bruay-en-Artois, achète de la langouste ? Qui a mangé, à lui seul, 800 grammes de viande le soir du crime? C'est Leroy. Une fille d'ouvrier qui venait paisiblement voir sa grand-mère a été mise en charpie: c'est un acte de cannibalisme... Oui, nous sommes des barbares. Il faut les faire souffrir petit à petit... Qu'ils nous le donnent, nous le découperons morceau par morceau. Il faut lui couper les couilles. Barbares, ces phrases? Certainement, mais pour comprendre, il faut avoir subi 120 ans d'exploitation dans les mines... La haine accumulée contre les riches a éclaté avec ce nouveau crime» (CDP, n° 23, mai 1972)⁴.

Cette campagne des «Maos» (J. Tournel, F. Ewald, S. July, F. Theureau) provoque une crise au sein de la direction du journal, dont Sartre est le directeur (depuis avril 1970). A l'article de La Cause du Peuple, Sartre répond dans le numéro suivant par un mise au point intitulée «Lynchage ou justice populaire» : «Le texte que la ville ouvrière de Bruay a publié dans le dernier numéro de La Cause du Peuple est une contribution importante à la prise de conscience populaire: la haine de classe, qui est le sentiment fondamental que l'exploitation suscite chez tout exploité... a soudain découvert une brèche dans ce système... Mais...il aurait fallu montrer que la haine légitime du peuple s'adresse au notaire pour ses activités sociales, comme ennemi de classe caractérisé, et non à Leroy, assassin de la petite Brigitte, pour la raison qu'on a pas encore prouvé qu'il l'a tuée...Il y aurait là comme un amalgame qui risquerait de pousser au lynchage, comme certaines phrases de l'article le laisseraient entendre, si

l'on y voyait des principes de la justice populaire et non une réaction légitime et passionnée de haine.» Bref, il «s'agit de combattre classe contre classe et non classe contre individu».⁵

L'action des Maos se poursuivra à Bruay en mai et en juin (voir les numéros 24 et 25 de La Cause du Peuple, et le numéro spécial «Bruay», 5 août 1972, sous titré «La longue marche de la justice»). C'est à eux que sont dues les photographies parues dans la presse nationale, la «plaque commémorative» du 1er mai, la photographie de l' attroupement devant la «maison Mayeur» avec une femme un caillou à la main, reprise encore par France Soir, (8 mai) ou la série de témoignages sur le «vif» : «Ça roule à 120 à l'heure dans Bruay, ça bouffe des biftecks de 800 grammes, ça nous méprise et maintenant ça assassine nos filles» (CDP, n° 24); c'est à eux aussi que revient l'initiative du «comité pour la Vérité et la Justice» (4 mai) que viendront soutenir Sartre et Foucault.

C'est sans doute tout cela qui resurgit là, à ce moment précis, dans l'esprit de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir, avec cette intime satisfaction d'avoir défendu, contre l'aveuglement populiste des Maos, le Droit mais aussi le droit des intellectuels, et en même temps le plaisir d'avoir eu raison avant l'autre. Tout cela remonte à la surface de la mémoire de Jean-Paul Sartre. Ou peut-être seulement des bribes, car sa santé s'est détériorée pendant l'hiver 72. «Pendant le séjour à Saint-Paul, il n'a plus de confusion mentale, mais il manquait de ressort. Il faisait un beau soleil, la campagne étincelait.» Il commence alors à perdre la vue, et on sait qu'à partir de l'automne 1973, il vivra dans une quasi-cécité.

Pendant l'été 1973, Sartre part se reposer à Rome, où il se rend traditionnellement avec Simone de Beauvoir. Les médecins lui ont prescrit de prendre garde au soleil. Un jour de promenade, il se tourne vers Simone de Beauvoir et lui dit: «Je me sens honteux avec ce chapeau»⁷.